

## Édito

Cette nouvelle édition de la Lettre *Info éco* met l'accent sur **deux sujets d'intérêt stratégique pour l'économie de notre territoire.**

**Europort Lorraine** pour commencer : le projet de plateforme logistique et industrielle multimodale sur le site portuaire de Thionville - Illange poursuit son développement. Le ministre chargé des Affaires européennes a souhaité s'y arrêter à l'occasion de sa venue récente au Grand-Duché de Luxembourg et alors que sa visite en Moselle avait pour thème « l'Europe concrète des territoires ». C'est précisément de cela qu'il s'agit alors que, d'évidence, le projet Europort Lorraine inscrit son rayonnement dans le cadre transfrontalier. Par ailleurs, la convention pour le financement des plateformes multimodales sur la Moselle sera bientôt officialisée par la signature de l'ensemble des partenaires concernés. Et s'agissant plus particulièrement d'Europort Lorraine, les études préopérationnelles sont en cours. Ce sont là des avancées à la fois importantes et encourageantes dans la perspective de la mise en œuvre de notre grand projet industriel.

Nos **Zones d'activité économique** ensuite : l'indispensable nécessité de promouvoir l'attractivité du Nord mosellan s'exprime aujourd'hui à travers la spécialisation de nos sites économiques, pour que nous soyons en mesure de répondre aux besoins de toutes les entreprises en recherche d'une implantation. De la PME à l'entreprise industrielle en passant par la TPE et l'artisan, tous les projets doivent trouver à se développer sur notre territoire. C'est ce que nous avons voulu exprimer en affichant à l'entrée de chacune de nos Zones la signature « Territoire d'entreprises ».

**Patrick WEITEN**

Président de la Communauté  
d'Agglomération

Président du Conseil Général de la Moselle

## Plateformes multimodales sur la Moselle : le ministre Laurent Wauquiez fait escale au Port de Thionville - Illange



Le ministre Laurent Wauquiez sur le site portuaire nord-mosellan. Présents à ses côtés, Patrick Weiten, Philippe Tarillon et Daniel Perlati.

À l'occasion de son déplacement au Grand-Duché de Luxembourg pour la réunion inaugurale de la Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise, Laurent Wauquiez, ministre chargé des Affaires européennes, a fait étape sur notre territoire afin de découvrir le projet **Europort Lorraine**, qui s'inscrit dans le développement coordonné et complémentaire des plateformes multimodales sur la Moselle (à Frouard, Metz et Thionville - Illange - Uckange). Une visite à laquelle ont pris part les élus des territoires, et notamment les présidents Patrick Weiten et Philippe Tarillon, qui portent conjointement, au nom des Communautés d'Agglomération Portes de France - Thionville et du Val de Fensch, ce grand projet industriel.

L'on rappellera en effet que depuis l'émergence

du projet au printemps 2009, Europort Lorraine s'est imposé comme « **LE** grand projet du Nord mosellan.

Sa spécificité ? Adosser à l'aménagement d'un terminal conteneurs, un **parc d'activités industrielles et logistiques** qui permettra de créer des emplois industriels en nombre. Le chiffre de **1 500 emplois directs** est régulièrement évoqué, compte tenu des emplois créés par des sites d'envergure comparable, telle la plateforme multimodale de Dourges Nord Pas-de-Calais, que les élus des deux Communautés étaient allés visiter au printemps 2010.

Découvrant le site portuaire en navette fluviale, le ministre a pu apprécier la qualité des espaces fonciers disponibles, lesquels s'élèvent à **300 ha**, Megazone départementale d'Illange-Bertrange incluse.

p.2 **Le ministre fait escale au port de Thionville - Illange**

p.3 **Stratégie de spécialisation des Zones d'activité**

p.4 **3 questions à**

Hervé Melchior, Directeur Général de la Sodevam

## ●●● Plateformes multimodales sur la Moselle : le ministre Laurent Wauquiez fait escale au Port de Thionville - Illange

► **Aujourd'hui, le développement du projet se poursuit dans trois directions principales.** D'une part, la **convention de financement pluriannuel – 2013 / 2030 –**,

pour l'aménagement de plateformes multimodales sur la Moselle, proposée par l'État aux différents partenaires concernés pourra être officiellement signée dans les prochaines semaines, exprimant ainsi le **consensus régional** qui s'est naturellement imposé compte tenu de l'importance de l'enjeu économique et industriel à l'échelle de la Lorraine. Concernant plus particulièrement le site portuaire nord-mosellan, les premiers engagements financiers porteront sur les aménagements nécessaires à l'installation de l'entreprise **Recylux** spécialisée dans le recyclage et la valorisation des métaux, et la restructuration des accès routiers et ferroviaires sur le port public.

D'autre part, les deux Communautés d'Agglomération Portes de France - Thionville et du Val de Fensch ont engagé fin 2010 les **études préopérationnelles du projet**. C'est un bureau d'études spécialisé, **Container Terminal Services**, qui a été retenu, sa mission étant programmée sur une durée de douze mois. Ainsi, à la fin de cette année, le cadre juridique, financier, économique et foncier du projet et les principes d'aménagement d'Europort Lorraine seront fixés. Un

Jeannot Krecké, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg avec Patrick Weiten, Philippe Tarillon et Jean-Charles Louis lors de la rencontre dédiée à la présentation d'Europort Lorraine, à l'automne dernier.



**comité de pilotage** associant l'ensemble des partenaires concernés suit l'état d'avancement des travaux du bureau d'études. Il s'est déjà réuni à deux reprises.

Enfin, compte tenu de l'**envergure transfrontalière** du projet et de l'intérêt marqué du Grand-Duché de Luxembourg pour le développement de la plateforme logistique et industrielle multimodale Europort Lorraine, les contacts se poursuivent à plusieurs niveaux. Un représentant du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur luxembourgeois assiste au comité de pilotage des études, et un comité technique réunissant des collaborateurs des deux Communautés d'Agglomération et du

ministère luxembourgeois procède à des échanges d'informations réguliers. Enfin, une délégation d'élus des deux Communautés d'Agglomération conduite par les présidents Weiten et Tarillon s'est déplacée il y a quelques jours au Luxembourg pour visiter les installations de CFL Multimodal et CFL Cargo à Bettembourg ainsi que le Cargo Centre Luxair et rencontrer les acteurs de la logistique et du fret ferroviaire et aérien. L'on rappellera pour conclure, que la Société Luxair Cargo a rencontré à plusieurs reprises Patrick Weiten, exprimant ainsi son attention forte au développement à court et moyen terme de la plateforme Europort Lorraine. ●

p. 2



Le site du Gassion, 85 ha, avec son quai de 280 mètres, accueillera le terminal conteneurs d'Europort Lorraine.

# Attractivité économique : “une stratégie de spécialisation des Zones d'activité”

Cœur de métier de la Communauté d'Agglomération, la promotion du développement économique passe par l'aménagement qualitatif des Zones d'activité, leur spécialisation et la mise en œuvre d'une démarche de promotion des espaces fonciers disponibles.

Avec six Zones d'activité d'intérêt communautaire, Portes de France - Thionville dispose d'une ressource foncière de l'ordre de **100 ha**, susceptible d'intéresser tous les investisseurs, quels que soient leurs besoins. Des parcelles de petite et moyenne surface dédiées aux entreprises artisanales aux emprises plus importantes requises pour l'implantation d'entreprises industrielles, l'offre foncière de l'Agglo est aujourd'hui adaptée à tous les cas de figure. Cette situation est le fruit d'une démarche menée dès la création de la Communauté d'Agglomération, en étroite coordination avec les aménageurs. Si la **Zone Actypôle** à Yutz est administrée en régie directe, les cinq autres sont concédées. Et pour commencer, on évoquera la **SEBL**, concessionnaire de la **Zone de Metzange-Buchel** à Thionville. Un site qui, côté Buchel, a connu une croissance rapide, avec l'aménagement par Manulor, sur une emprise de 3,6 ha, d'un pôle de loisirs dédié à la restauration, aux loisirs et à l'hôtellerie, la dernière enseigne inaugurée étant l'hôtel Kyriad Design Enzo.

Plus loin, c'est la Zone artisanale et de services qui « fait le plein ». La quasi totalité des terrains est aujourd'hui précommercialisée ou commercialisée. Trois entreprises sont déjà installées et aujourd'hui, deux nouveaux chantiers sont en cours. Compte tenu du nombre de demandes de terrain formulées, en lien avec la SEBL, la Communauté d'Agglomération a pris le parti de développer, **côté Metzange**, dans sa partie sud, une **nouvelle Zone artisanale d'une surface totale de 10 ha représentant une trentaine de parcelles environ**. Une bonne nouvelle pour les artisans attirés par une situation urbaine, à proximité immédiate d'un échangeur autoroutier et dans un environnement de qualité !  
À **Manom**, **Zone de l'Émaillerie** (notre photo), l'ancien haut lieu de l'activité industrielle locale que fut Scholtès puis Indesit Merloni, est en pleine renaissance. La Communauté d'Agglomération a procédé à l'aménagement



du site en lien avec l'EPFL, avant d'en confier le développement à la **Sodevam Nord Lorraine**. 13 000 m<sup>2</sup> de bâtiments ont été achetés par **Thomé** en 2010 qui y installera ses activités dans les prochaines semaines. Une « locomotive » pour le site qui ne devrait pas manquer de séduire d'autres entreprises intéressées par les 10 000 m<sup>2</sup> bâtis encore disponibles et d'autres surfaces à construire dans le cadre de son développement progressif.  
À **Basse-Ham**, c'est la **Zone du Kickelsberg**, elle aussi concédée à la Sodevam, qui présente des surfaces disponibles pour des entreprises industrielles à côté de KSKF et PIERBURG, mais aussi pour les PME et entreprises artisanales intéressées par une localisation en bordure de RD, à proximité immédiate de la voie de contournement de Yutz.

Enfin, l'on évoquera encore le site vitrine de la Communauté d'Agglomération, l'**Espace Cormontaigne, Thionville - Yutz**, véritable technopôle du Nord mosellan qui concentre activités de formation, recherche, enseignement supérieur et tertiaire. Dans son prolongement immédiat, sur la route d'Illange, la situation stratégique de l'**Espace Meilbourg** continue à susciter l'intérêt d'investisseurs potentiels. Ces deux Zones sont également concédées à la Sodevam qui, forte de ce vaste ensemble, développe aujourd'hui une communication sur le thème « **Territoire d'entreprises** », confirmant la détermination de Portes de France - Thionville à construire une économie nord-mosellane diversifiée et entreprenante, et bien sûr tournée vers l'international. ●

**Lire en page suivante, l'interview d'Hervé Melchior, Directeur Général de la Sodevam.**



## 3 questions à...

## Hervé Melchior, Directeur Général de la Sodevam

### ■ Pouvez-vous nous présenter l'activité de la Sodevam ?

La Sodevam est une entreprise publique locale, une société d'économie mixte aux actionnaires majoritairement publics, notamment les Communautés d'Agglomération Portes de France - Thionville et du Val de Fensch mais aussi les Communautés de Communes de Cattenom et Environs, des Trois frontières et de l'Arc Mosellan. La Sodevam est un outil créé par les collectivités pour les collectivités. Sa raison d'être est de répondre aux attentes, d'alimenter les réflexions de ces collectivités en termes de cadre de vie et de développement de l'économie locale et de l'offre d'accueil d'entreprises, notamment pour l'agglomération thionilloise.

**Notre engagement est très fort en termes de qualité avec une double certification ISO 9001 et 14001.** La Sodevam essaie ainsi d'être moteur au plan environnemental et nous entreprenons au quotidien des démarches en ce sens. Par exemple, dans le domaine de l'immobilier d'entreprise, à Cormontaigne, avec un programme de bureaux labellisé Haute Qualité Environnementale mais aussi avec d'autres projets de construction qui viendront sur ce même site sous la forme de bâtiments BBC, voire passifs. Nous souhaitons accompagner les collectivités les plus ambitieuses dans ce sens.

### ■ Quel est votre territoire d'action ?

Au-delà du territoire de nos actionnaires, la Sodevam intervient sur un bassin de vie allant de la frontière luxembourgeoise au pays messin, considérant qu'il y a une unité démographique, économique et de destin de ce territoire. Notre société entend accompagner les collectivités de ce secteur dans leur politique d'**habitat**, de **renouvellement urbain** ou de **développement de Zones d'activité économique à vocation d'accueil d'entreprises**, le tout avec une exigence de qualité. La Sodevam est une structure



“ Aux côtés de Portes de France - Thionville pour promouvoir le développement de notre territoire ”

de **dix-sept collaborateurs** qui a la chance d'être située sur un territoire dynamique. En trois ans, notre carnet d'opérations a ainsi doublé, c'est le reflet des besoins d'un territoire qui se porte globalement bien, avec la proximité du Luxembourg. Notre mission est d'**assurer, en particulier aux côtés de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, la promotion de l'offre d'accueil d'entreprises** et de **créer une dynamique** sur chaque site en accompagnant aussi les entreprises qui y sont installées. Nous communiquons sur l'ambition d'être un « **Territoire d'entreprises** » et nous nous en donnons les moyens, pour susciter cette cohésion et cette dynamique sur le bassin thionillois.

### ■ Quels sont les projets de la Sodevam ?

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, la Sodevam est en charge de zones à vocation d'activité, comme l'**Espace Cormontaigne**. C'est en quelque sorte la vitrine tertiaire de l'agglomération, une **zone économique d'excellence et de référence** réunissant toutes les conditions pour son développement. Sur ce site de 20 ha situé sur Yutz et Thionville, 6 ha sont encore disponibles pour accueillir des

activités et afficher encore davantage l'ambition du territoire. Cormontaigne continue de se développer : un nouvel immeuble de bureaux dont nous assurons actuellement la commercialisation va voir le jour prochainement, et à l'initiative du Conseil Général de la Moselle, les travaux de construction de la Maison du Département sont sur le point de démarrer.

La Sodevam entend assurer la valorisation des zones dont elle est concessionnaire. À Manom, sur la **Zone de l'Émaillerie**, nous intervenons pour la mise en œuvre d'une **offre d'accueil d'entreprises et d'habitat** en accord avec la commune. Nous sommes présents à Basse-Ham, sur la zone historique du **Kickelsberg** dédiée aux activités artisanales, logistiques et industrielles. Enfin, plusieurs scénarios sont actuellement à l'étude concernant l'aménagement de l'**Espace Meilbourg**.

Notre objectif aujourd'hui est, aux côtés de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, d'attirer de nouvelles entreprises, mais aussi de répondre aux attentes des entreprises déjà installées, pour qu'elles se développent et restent sur le territoire et le bassin thionillois en leur proposant une offre d'accueil adaptée en termes d'équipements. ●